

Collège et Lycée de Jeunes Filles

Ecoles Privées sous contrat d'association avec l'Etat

Rentrée Scolaire 2018-2019

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Nous vous informons que la rentrée scolaire 2018-2019 aura lieu, ה"ב, le :

Lundi 03 septembre 2018

L'appel des élèves s'effectuera :

- dans la petite salle à manger au 1er sous-sol et dans l'ordre suivant :
 - **9h00** : Classes de 6^{ème} et de 5^{ème}
 - **9h30** : Classes de 4^{ème} et de 3^{ème}

- Dans la synagogue des femmes (entresol du 1^{er} étage) et dans l'ordre suivant:
 - **13h30** : Classes de 2^{nde}
 - **14h00** : classes de 1^{ère} S, ES et STMG.
 - **14h30** : classes de Terminale S, ES et STMG.

L'emploi du temps hebdomadaire sera transmis à votre enfant le jour de la rentrée scolaire.

Navettes et transports :

Les parents des élèves empruntant une navette ou un transport et qui ont confirmé leur inscription seront contactés dans la semaine qui précède la rentrée.

Tenue vestimentaire :

Votre fille doit porter la tenue vestimentaire scolaire spécifique à l'école SINAI dès le premier jour de classe. Notre fournisseur Monsieur Minkowski (tél. : 0619156346) sera présent à l'école le **Jeudi 26 juillet 2018 de 10h00 à 15h00**. Sont prioritaires les commandes passées avant le 14 mai 2018 et les élèves nouvellement inscrites à l'école SINAI. Au-delà de cette date, les ventes se feront en fonction des stocks disponibles.

Ecolage et assurance scolaire :

Veillez vous assurer que vous êtes en règle avec la comptabilité, afin de nous éviter des situations désagréables le jour de la rentrée scolaire. Il vous appartient, également,

de souscrire à une **assurance scolaire** pour chacun de vos enfants qui couvre la responsabilité de votre enfant à l'école pour les activités fixées par les programmes (activités extrascolaires, sorties, classes d'environnement, voyage dans toute l'Europe, New York pour les classes de 2^{nde}, Pologne pour les classes de 1^{ère} et Israël pour les classes de Terminale). En résumé, il faut souscrire à une assurance « **individuelle accident corporel** », valable à l'étranger. Cette assurance, obligatoire, est à remettre à la surveillante le jour de la rentrée.

Travail à présenter :

Si votre enfant doit présenter un travail dans une des disciplines (voir le bulletin du 3^{ème} trimestre ou courrier), il faut qu'elle le remette le 03 septembre 2018 à la surveillante.

Carnet de liaison, règlement intérieur :

Le règlement intérieur se trouve dans le carnet de liaison qui sera remis le jour de la rentrée (5 €).

Il devra être lu attentivement et signé par l'élève et ses parents dès la première semaine scolaire.

Convention de communication par mail :

Notre établissement utilise principalement et quotidiennement la messagerie électronique pour communiquer avec les parents sur tous les sujets de la vie scolaire (réunion de parents d'élèves, sorties scolaires, bourses, etc.).

Il est donc indispensable de nous transmettre votre adresse mail (aussi, en cas de modification d'adresse mail) en précisant le nom, prénom et classe de votre/vos enfant/s à l'adresse suivante : clfsinai@gmail.com

Réunion d'information pour les nouveaux parents :

Vous êtes un **nouveau parent du collège lycée Sinai** et nous sommes heureux d'accueillir votre (vos) enfant(s) dans notre établissement. Une réunion générale d'information aura lieu le :

**Mercredi 05 septembre 2018 à 18h30
à la petite salle à manger (niveau -1)**

Pour vous présenter l'établissement, vos différents interlocuteurs, la vie scolaire, le règlement intérieur, l'enseignement juif et général, les examens, le logiciel de notes, les voyages et les activités extrascolaires, etc.

Et sera suivie, **pour les parents d'élèves des classes de 6^{ème}** par une réunion d'information pédagogique.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'expression de mes sentiments dévoués ainsi que mon plus Cordial Chalom.

S. KALMENSON,
Directrice